



La formation de praticien·ne en micro-fermes

Thierry Gallandat, doyen des formations supérieures

David Bichsel, porteur de la formation et formateur

Département des finances et de l'agriculture – Direction générale de l'agriculture, la viticulture et des affaires vétérinaires
Agrilogie – Formations supérieures

Pourquoi cette formation ?



Pour mettre sur pied un projet de
micro-ferme

ou

Pour collaborer efficacement au sein
d'une micro-ferme

Objectifs détaillés:

-  Pratiquer une culture intensive en travail et peu mécanisée, éventuellement complétée par un petit élevage
-  Organiser un plan de cultures complexes, la mise en place de systèmes d'irrigation, les travaux de production, le personnel et la commercialisation des produits
-  Conduire et gérer durablement une micro-ferme
-  Connaître les aspects légaux liés aux micro-fermes

A qui s'adresse cette formation ?



Des personnes de plus de 28 ans
Une formation professionnelle achevée
Au moins un mois de pratique dans une
micro-ferme ou entreprise maraîchère

Contenu de cette formation ?

- 🌿 bases de droit, finances, gestion du personnel et communication
- 🌿 commercialisation des produits
- 🌿 sécurité au travail, ergonomie, hygiène



Contenu de cette formation ?

- 🌿 mécanisation
- 🌿 sol, fumure, irrigation
- 🌿 production de légumes



Contenu de cette formation ?

- 🌿 introduction à la production de fruits et petits fruits
- 🌿 conduite et soin des cultures



Contenu de cette formation ?

- 🌿 sensibilisation aux petits élevages
- 🌿 introduction à la transformation des produits



Organisation de la formation: cours



Déroulement sur des **vendredis et week-ends (21 x 2 j.):**

vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril

samedi 29 et dimanche 30 avril

vendredi 5 et samedi 6 mai

samedi 27 et dimanche 28 mai

vendredi 2 juin et samedi 3 juin

samedi 24 et dimanche 25 juin

vendredi 7 et samedi 8 juillet

samedi 29 et dimanche 30 juillet

vendredi 4 et samedi 5 août

...

vendredi 29 et samedi 30 mars 2024

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL		
FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES		FRUITS	LÉGUMES	
Citron Kiwi Mandarine Orange Pamplemousse Pêche Pomme	Alli Bettes Carotte Céleri Choux de Bruxelles Courge Endive Epinards Navet	Oignon Poireau Pomme de terre	Citron Kiwi Mandarine Orange Pamplemousse Pêche Pomme	Alli Bettes Carotte Céleri Choux de Bruxelles Endive Fraise Mâche Navet Oignon Poireau Pomme de terre		Citron Kiwi Orange Pamplemousse Pêche Pomme	Asperge Bettes Blettes Carotte Céleri Choux de Bruxelles Endive Epinards Fraise Navet Oignon Poireau Pomme de terre		Citron Pamplemousse Pêche Rhubarbe	Asperge Bettes Blettes Carotte Endive Epinards Navet Oignon Poireau Pomme de terre Radicis	
MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
Céleri Fraise Rhubarbe Rhubarbe	Alli Asperge Aubergine Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Laitue Navet Oignon Petit pois	Poireau Pomme de terre Radicis	Abricot Cassis Céleri Fraise Framboise Groseille Melon Pomme	Alli Artichaut Aubergine Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue Navet	Oignon Poireau Petit pois Pomme de terre Radicis	Abricot Cassis Céleri Fraise Framboise Groseille Melon Nectarine Pomme Pêche Rhubarbe Haricot	Alli Artichaut Asperge Aubergine Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue	Laitue Maïs Oignon Poireau Petit pois Pomme de terre Radicis Tomate	Abricot Cassis Fraise Melon Myrtille Nectarine Pastèque Pêche Pomme Pêche Pomme Pomme Laitue	Alli Artichaut Aubergine Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue	Maïs Oignon Poireau Pomme de terre Radicis Tomate
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
Melon Mûre Myrtille Pamplemousse Pastèque Pêche Pomme Pêche Pomme Pêche Pomme Pêche Pomme Pêche	Alli Artichaut Aubergine Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil	Haricot Laitue Maïs Oignon Poireau Pomme de terre Radicis Tomate	Céleri Pamplemousse Pêche Pomme Raisin	Alli Aubergine Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Fraise	Haricot Laitue Maïs Oignon Poireau Pomme de terre Radicis	Céleri Mandarine Kiwi Orange Pamplemousse Pêche Pomme Raisin	Alli Bettes Blettes Carotte Céleri Chou-Fleur Concombre Courgette Epinards Fenouil Laitue Maïs	Navet Oignon Poireau Pomme de terre	Mandarine Kiwi Orange Pêche Pomme	Alli Bettes Carotte Céleri Choux de Bruxelles Courgette Epinards Navet Oignon Poireau Pomme de terre	

Organisation de la formation: cours



Lieux très variés:

Marcelin : 13 fois

Courgenay (JU)

Siviriez (FR)

Bussigny (VD)

Moudon (VD)

Etagnières (VD)

Courtelary (BE)

Genève (GE)

Neuchâtel (NE)

Meinier (GE)

Hermance (GE)



Organisation de la formation: stage

- 🌱 **Un stage de 50 jours minimum** dans une micro-ferme est à effectuer pendant la formation. Nous tenons une liste des places de stages



Organisation de la formation: examen

- 🌱 **Un entretien professionnel d'une heure** sur la base d'un dossier de projet personnel
- 🌱 **Un examen écrit de 2,5 heures** portant sur tous les objectifs de la formation



Organisation de la formation: diplôme

- 🌱 **Le diplôme** est émis par AGORA (Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture)
- 🌱 Le diplôme de praticien·ne en micro-ferme ne donne pas droit aux paiements directs selon l'OPD. Il ne permet pas l'accès à la formation professionnelle supérieure dans le champ professionnel de l'agriculture AgriAliForm



Organisation de la formation

 **Coûts:** écolage: Fr. 1'800.-
 examens: Fr. 400.-
 repas: Fr. 350.-

 **Inscription:** jusqu'au **31 janvier 2023**

 **Renseignements** au 021 557 98 98

	Département de l'économie, de l'innovation et du sport Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	
	Agnlogie Grange-Verney Ch. de Grange-Verney 2 1510 Moudon	Tél. 021 557 98 98 E-mail : grange.verney@vd.ch www.vd.ch/agrilogie
Formation de praticien-ne en micro-ferme 2023-2024		
FORMULAIRE D'INSCRIPTION		
NOM :		PRENOM :
Adresse :		NP / Localité :
Tél. privé :		Tél. portable :
E-mail :		Véhicule no de plaque :
Origine (commune et canton) :		
Date de naissance :		Profession :
IBAN :		No AVS :
Formation antérieure		
CFC obtenu dans la profession de		Année
Autres formations :		Année
Conditions d'admission Etre motivé(e), avoir un intérêt marqué pour la production en micro-ferme. Bénéficier d'une expérience d'un mois dans une micro-ferme ou une exploitation maraîchère. S'engager à suivre le cycle complet des cours (minimum de 80% de présence nécessaire pour être admis aux examens finaux). Les élèves de langue maternelle étrangère doivent attester de connaissances suffisantes en langue française (oral et écrit). Les candidats doivent fournir des vêtements et des chaussures adéquats pour le travail en extérieur. Le candidat soussigné s'inscrit à la formation « praticien-ne en micro-ferme » et s'engage à s'acquitter de l'écolage : CHF 1'800.- ainsi que les coûts d'examen facturés par Agora (400.-) et les frais de repas à l'extérieur (350.-) facturés séparément. L'écolage sera facturé en avril 2023. Les candidats ne sont pas assurés par l'école contre les accidents. Le/la soussigné(e) consent à ce que ses données personnelles soit publiées.		
Le/la soussigné(e) demande son admission au cours pour candidat(e) à la formation de praticien-ne en micro-ferme		
Lieu et date :		
Signature :		
Annexes à joindre au formulaire d'inscription : - lettre de motivation - attestation de stage - curriculum vitae - photocopie CFC ou autres diplômes - photocopie d'une pièce d'identité valable - 1 photo-passeport		
		Délai d'inscription : 31 janvier 2023

